

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 124 (1979)  
**Heft:** 7-8

**Vorwort:** Rendre le salut  
**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Rendre le salut

«Saluer et rendre le salut...» dit notre Règlement de service, incluant les deux actes dans un même devoir, dans une même marque d'éducation. Il y a vingt ans, ce même Règlement de service nous disait ce qu'il fallait penser des fautifs: «Celui qui salue mal ou ne salue pas, ne rend pas le salut ou le rend négligemment, trahit un défaut d'attention ou un manque de discipline.»

Les dispositions concernant le salut n'ont pas, comme on l'a trop souvent dit, été assouplies. Elles ont été limitées. Raison de plus pour que le salut, lorsqu'il est exigible, soit soigné, tant il est toujours vrai que le débraillé de la tenue (et donc aussi le négligé du salut) révèle, comme l'affirmait le Livre du soldat, le débraillé du cœur.

On ne saurait manquer d'être frappé, à cet égard, par la négligence avec laquelle maint supérieur se croit autorisé à rendre le salut. Et on ne saurait plus s'étonner, en revanche, que dans de telles conditions, certains subordonnés éprouvent quelque peine à saluer correctement et les premiers.

Du caporal au commandant de corps, chaque supérieur appelé à rendre le salut, doit impérativement le faire avec soin. A défaut de quoi, outre qu'il montre le mauvais exemple, il trahit, lui aussi, un manque d'attention ou de discipline.

RMS

*Les meilleurs soutiens d'un parti sont les faibles  
qui sont dans l'autre.*

P. VALÉRY